

Agression de l'abbé Gélis ... en 1881 !



Je remercie amicalement **Xavi Bonet** qui a la gentillesse de faire profiter les lecteurs et lectrices de la présente page de sa récente découverte d'un article du journal *L'Univers* qui retrace une agression que connut Antoine Gélis en 1881 à Coustaussa. Bien des années avant la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1897 où il est retrouvé mort, gisant dans la cuisine du presbytère, l'abbé Gélis fut la victime d'un précédent. Mais lisons l'article du 12 mai 1881 qui en relate les circonstances :

À l'occasion de l'enquête sur l'assassinat de l'abbé Gélis, ce fait ancien ne semble pas avoir suscité de la part du juge Raymond Jean la gravité que souligne en 1881 l'auteur de l'article de *L'Univers* profondément indigné. Le magistrat en donne notamment son appréciation lors d'un interrogatoire du présumé coupable, Joseph Pagès, qui se déroule le 7 juillet 1898 : *« Votre attitude dans ces circonstances, lui dit le juge, témoigne d'une indifférence qui ne s'explique pas lorsque l'on se souvient de votre dévouement à M. Gélis lorsque en 1881 il se crut victime d'une tentative d'assassinat. Aujourd'hui lorsque les renseignements vous ont été demandés sur les causes probables de ce crime vous avez seulement indiqué comme pouvant être les auteurs de ce crime ceux qui en 1881 l'auraient maltraité. »* Quelques jours après, le 1^{er} août 1898, la chambre criminelle de Montpellier prononce un non-lieu : Joseph Pagès est libre.

Exploits républicains

M. l'abbé Gélis, curé de Coustaussa, dans l'Aude, a été, le jour de Pâques, victime d'une lâche agression.

Les offices, dit la *Semaine catholique* de Carcassonne avaient eu lieu dans cette petite paroisse avec toute la pompe que comporte cette solennité. Le soir, à la tombée de la nuit, M. le curé revint à l'église pour y faire sa prière et ne quitta le saint lieu que vers les huit heures et demie. Comme il sortait à peine, et sans que le moindre bruit eût révélé la présence d'un meurtrier, M. l'abbé Gélis fut frappé d'un violent coup de hache sur les épaules.

Surpris d'abord, M. le curé de Coustaussa chercha néanmoins à explorer les abords de l'église ; mais l'agresseur avait déjà disparu.

À la nouvelle de cet attentat, l'indignation fut grande dans la paroisse, mais c'est là tout ce que nous pouvons relater des conséquences d'un acte qui, certainement, dans l'idée de l'agresseur, devait finir par la perpétration d'un crime.

Le juge de paix et la gendarmerie de Couiza se sont transportés immédiatement à Coustaussa. Nous ne sachons pas encore que les investigations de la justice aient abouti.

Une seule réflexion. Ceux qui déversent chaque jour sur le clergé les injures les plus ignobles et les plus révoltantes, sont-ils bien sûrs qu'ils ne sont pour rien dans la perpétration de cet acte aussi lâche qu'odieux ?

Ils sont même sûrs du contraire, et c'est ce qui rend encore plus lâche leur odieuse conduite.

Si visiblement le juge Jean, qui a connaissance du dossier relatif à cette première affaire Gélis de mai 1881, traduit ce que l'auteur de l'article qualifie de « crime » par une « maltraitance », il n'en demeure pas moins qu'Antoine Gélis s'était fait depuis longtemps des ennemis à Coustaussa et plus probablement encore dans ses environs.